

L'industrie minotière redoute une rupture des stocks de blé au Cameroun, suite aux mesures de lutte contre Le covid-19.

Les navires transportant les produits de consommation courante accostant au port de Douala doivent désormais attendre 14 jours (période d'incubation du Covid-19) à la bouée de base, avant d'être autorisés à effectuer leur entrée sur la plateforme portuaire. Cette mesure prise par les pouvoirs publics camerounais vise à empêcher les importations du virus par bateaux.

Les opérateurs du secteur de la minoterie viennent de rencontrer le ministre du Commerce au sujet de cette mesure qui, selon eux, est susceptible de provoquer une rupture des stocks de farine de blé dans le pays. De plus, les meuniers se plaignent des coûts supplémentaires induits par ce prolongement du stationnement des navires à la bouée de base, lesquels peuvent être répercutés sur le prix final de la farine au consommateur.

Face à ces plaintes, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, qui a précisé que le contexte n'est ni à la hausse des prix, ni aux pénuries, a promis de travailler avec ses collègues du gouvernement, notamment le ministère des Finances, pour éviter les surcoûts aux importateurs de blé.
